

## CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 - 20H30

Sont Présents : Stéphane CLOSSE, Jérôme FELIX, Vincent BERTRAND, Olivier BRUN, Philippe BRUN, Laurent DROUET, Sylvie MAURIN, Jennifer MOURRE le Maire les remercie et ouvre la séance à 20 h 40.

Absent excusé : Philippe MARTIN

Ordre du Jour :

- o Camping : Présentation du bilan de la saison par le gérant
- o Délibération / Fonds concours taxe séjour pour installation toilettes départ Fil de l'Eygues
- o Délibération / Approbation Zonages assainissement & pluvial
- o Délibération / Avenant au contrat informatique JVS Horizon On line
- o Délibération / Classement Voiries Communales
- o Délibération / Transfert de la compétence GEMAPI à la CCBDP
- o Désignation d'un Conseiller Municipal à la Commission de contrôle des listes électorales
- o Bulletin Communal 2018
- o Cérémonie du 11 novembre
- o Compte Rendu diverses réunions
- o Questions diverses

### 1 - Camping -Présentation du bilan de la saison par le gérant :

Jordan Hunout le gérant a présenté le bilan de la saison du camping municipal qu'il gère depuis 2017. Un nombre de nuitées supérieur à 2017 a été annoncé et le gérant réfléchi aux améliorations qu'il peut encore apporter pour rendre le camping municipal plus performant. Ces résultats concordent avec les conditions stipulées dans la délégation de service public signée.

### 2 - Délibération / Fonds concours taxe séjour pour installation toilettes départ Fil de l'Eygues :

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours de la Communauté de Communes au titre de la taxe de séjour reversée à la commune pour la construction de toilettes publiques situées sur la place, au départ de la voie douce « Au Fil de l'Eygues » de 5200€. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

### 3 - Délibération / Approbation Zonages assainissement et pluvial :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour permettre la mise à jour des travaux d'assainissement effectués et pour mettre en concordance le schéma d'assainissement avec le Plan Local d'Urbanisme, il est nécessaire d'approuver le projet de zonage d'assainissement avant de le soumettre à enquête publique. Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le projet de Zonage d'Assainissement et décide de le soumettre à enquête publique.

### 4 - Délibération / Avenant contrat informatique JVS Horizon On Line :

Monsieur le Maire rappelle que le contrat de maintenance « Horizon On Line » pour les logiciels de Comptabilité, Elections, Facturation, Etat Civil... avec la société JVS-MARISTEM a été renouvelé par délibération en date du 6 août 2018 pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Toutefois, le Maire explique qu'en raison de l'ajout de nouveaux services, notamment les liens automatisés pour le PAS RAU (Prélèvement à la source) avec la plateforme Net-Entreprises et le REU (Répertoire Electoral Unique) avec la plateforme ELIRE, la gestion des données personnelles RGPD, la société JVS propose un avenant au

contrat initial dont la redevance annuelle sera augmentée de 323€ HT avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les Conseillers à l'unanimité approuvent l'avenant présenté et autorisent le Maire à le signer.

#### 5 - Délibération / Classement Voiries Communales :

Il est proposé aux élus de continuer le classement de divers chemins communaux, dont les actes de cession sont en cours d'enregistrement, en voies communales. Il s'agit des chemins ruraux de la Buze, du Vieux village, de Bramard et du Devès. Les Conseillers approuvent à l'unanimité.

#### 6 - Délibération / Transfert de la compétence GEMAPI à la CCBDP :

Etant donné l'obligation, pour la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale d'exercer la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et considérant à ce titre l'intérêt d'exercer les missions complémentaires visant :

- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques;
- L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un aquifère, correspondant à une unité hydrographique incluant également la prévention des inondations (alinéa 12 de l'article L.211-7) ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité autorise le transfert à la Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale les compétences et missions ci-dessus.

#### 7 - Désignation d'un Conseiller Municipal à la Commission de contrôle des listes électorales :

Les nouvelles dispositions de révision des listes électorales dans les communes nécessitent la désignation d'un Conseiller Municipal, hors Maire et Adjoint, pour siéger à la commission de contrôle. Sylvie Maurin est candidate, les conseillers la désignent à l'unanimité.

#### 8 - Bulletin communal 2018 :

Jennifer Mourre présente la maquette du bulletin communal 2018 qui reprend la formule de 2017. Un point est fait sur les sujets prévus dans l'édition 2018 qui sera distribuée mi-décembre.

#### 9 - Cérémonie du 11 novembre :

Le Maire rappelle l'horaire de la cérémonie à 10h30 et invite les conseillers à y participer.

#### 10 - Compte rendu diverses réunions :

Commission ordures ménagères CCBDP : Jérôme Felix explique que lors de la dernière commission OM à la CCBDP, il a été, notamment évoqué le problème récurrent des collectes des encombrants sur les communes de l'ancienne CCVE.

En effet, il a été rappelé que l'objectif de base de cette prestation était de permettre aux personnes qui n'en ont pas la possibilité, de collecter leurs objets encombrants. Il n'a jamais été prévu de procéder à la collecte de toute sorte d'encombrants et surtout pas des déchets de professionnels qui doivent obligatoirement se rendre à la déchetterie. Une mise au point a été faite sur le document distribué et la dernière collecte sur Sahune s'est bien passée. Lors de la commission, il a également été indiqué qu'il n'était pas à l'ordre du jour d'augmenter la taxe OM et que de ce fait, il n'y aurait pas de nouveaux services proposés.

11 - Questions diverses :
---------------------------

Programme travaux Voirie 2019 : le responsable de la voirie à la CCBDP vient sur la commune le 22 novembre pour préparer le programme des travaux à réaliser en 2019 dans le cadre du FDAC, les membres de la commission voirie sont invités à participer à cette rencontre.

Communes sinistrées de l'Aude : l'Association des Maires de la Drôme propose aux communes Drômoises d'apporter un soutien financier aux communes sinistrées par les inondations. Les Conseillers, à l'unanimité, décident de verser la somme de 300€ au compte de l'Association des Maires de l'Aude ouvert spécialement à cet effet.

Cambriolage de l'Agence Postale : Le procès des individus qui ont cambriolé l'agence postale en octobre 2016 a eu lieu le 11 octobre 2018 au Tribunal correctionnel de Valence. Ils ont été condamnés, pour l'un à 10 mois d'emprisonnement ferme, et l'autre à 10 mois avec sursis.

La séance est levée à 23h30